

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni le Jeudi 9 avril 2026 à 18h00, en séance publique à la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Yves BRÉCHE, Doyen d'âge de l'Assemblée, puis de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président élu par l'Assemblée.

Nombre de membres en exercice : 74 / Quorum : 38

Nombre de délégués présents :

70 délégués présents jusqu'à la délibération n° 04.1

71 délégués présents à partir de la délibération n° 04.2

Nombre de membres représentés :

4 délégués représentés jusqu'à la délibération n° 04.1

3 délégués représentés à partir de la délibération n° 04.2

Délégués titulaires présents :

Collectivités d'origine	Prénom	Nom
Albertville	Cindy	ABONDANCE
Albertville	Michel	BATAILLER
Albertville	Hervé	BERNAILLE
Albertville	Yves	BRECHE
Albertville	Fatiha	BRIKOUÏ AMAL
Albertville	Jean-François	BRUGNON
Albertville	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Albertville	Lysiane	CHATEL
Albertville	Morgan	CHEVASSU
Albertville	Julien	COINTY
Albertville	Jean-Pierre	JARRE
Albertville	Bérénice	LACOMBE
Albertville	Karine	MARTINATO
Albertville	Pascale	MARTINOT
Albertville	Pascale	MASOERO (à partir de la délibération n° 04.2)
Albertville	Elodie	MOREL
Albertville	Florian	NICOLLE
Albertville	Pascale	REPELLIN
Albertville	Jean-Marc	ROLLAND
Albertville	Jacqueline	ROUX
Albertville	Julien	YOCCOZ
Allondaz	Frédérique	DUC
Beaufort	Annick	CRESENS
Beaufort	Gabriel	VIARD GAUDIN
Bonvillard	Julien	BENARD
Césarches	Alexandre	ROSSET
Cévins	Philippe	BRANCHE
Cléry	Lucas	DA SILVA GOMES
Cohennoz	Christian	EXCOFFON

Crest-Voland	Sophie Anne	SMILEVITCH
Esserts-Blay	Raphaël	THEVENON
Flumet	Marie-Pierre	OUVRIER
Frontenex	Sandrine	POIGNET
Frontenex	Laurent	VERNAZ
Gilly sur Isère	Gilles	BARRADI
Gilly sur Isère	Irène	CHAPUY
Gilly sur Isère	Christian	TROMBERT
Grésy sur Isère	François	GAUDIN
Grignon	Lina	BLANC
Grignon	François	RIEU
Hautelucre	Esteban	LAGIER
La Bâthie	Maguy	RUFFIER
La Bâthie	Damien	SANTON
La Giettaz	Daniel	DANGLARD
Marthod	Virginie	VERNAZ
Mercury	Yves	DUNAND
Mercury	Valérie	REVET
Mercury	Alain	ZOCCOLO
Montailleur	Jean-Claude	SIBUET-BECQUET
Monthion	Bastien	LAVOINE
Notre Dame de Bellecombe	Catherine	QUITTET
Notre Dame des Millières	André	VAIRETTO
Plancherine	Jean-Pierre	FAZZARI
Queige	Guillaume	BÉDHET
Rognaix	Monique	NAGORNY
Saint Nicolas La Chapelle	Ghislaine	JOLY
Saint Paul sur Isère	Karine	LURIENNE
Sainte Hélène sur Isère	Jérôme	REYNAUD
Thénésol	Nicolas	BERNARD DUGUET
Tournon	Sandrine	BERTHET
Tours en Savoie	Yann	MANDRET
Ugine	Mathieu	BERTOLINI
Ugine	Agnès	CHEVALIER GACHET
Ugine	Catherine	CLAVEL
Ugine	Véronique	DENOISIÉ
Ugine	Philippe	GARZON
Ugine	Laurent	PATUEL
Ugine	Françoise	VIGUET CARRIN
Venthon	Julien	MASSON
Verrens-Arvey	Pierre	SOTO
Villard sur Doron	Thomas	BRAY

Délégués représentés :

Pascale MASOERO	Albertville	Ayant donné pouvoir Frédéric BURNIER <i>FRAMBORET (jusqu'à la délibération n° 04.1)</i>
Muriel THEATE	Albertville	Ayant donné pouvoir à Pascale REPELLIN
Marc BERTHOLON	Pallud	Ayant donné pouvoir à Frédérique DUC
Sandra BOUZON	Saint Vital	Ayant donné pouvoir à Sandrine BERTHET

Le Conseil Communautaire a choisi **Bastien LAVOINE** comme Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale - Lecture de la Charte de l' élu local

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1111-1-1 et L.5211-6,
Vu la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice par les élus locaux de leur mandat,

Lors de cette première réunion de l'organe délibérant, immédiatement après l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau, le Président a donné lecture de la Charte de l' élu local prévue à l'article L.1111-1-1.

Il a été remis aux Conseillers Communautaires une copie de cette Charte de l' élu local ainsi que des dispositions portant sur les conditions d'exercice du mandat de conseiller communautaire (section 3 du chapitre VI du présent titre dans les Communautés d'Agglomération, ainsi que des articles auxquels il est fait référence dans ces dispositions).

Ces documents sont joints en annexe.

Le secrétaire de séance
Bastien LAVOINE



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

